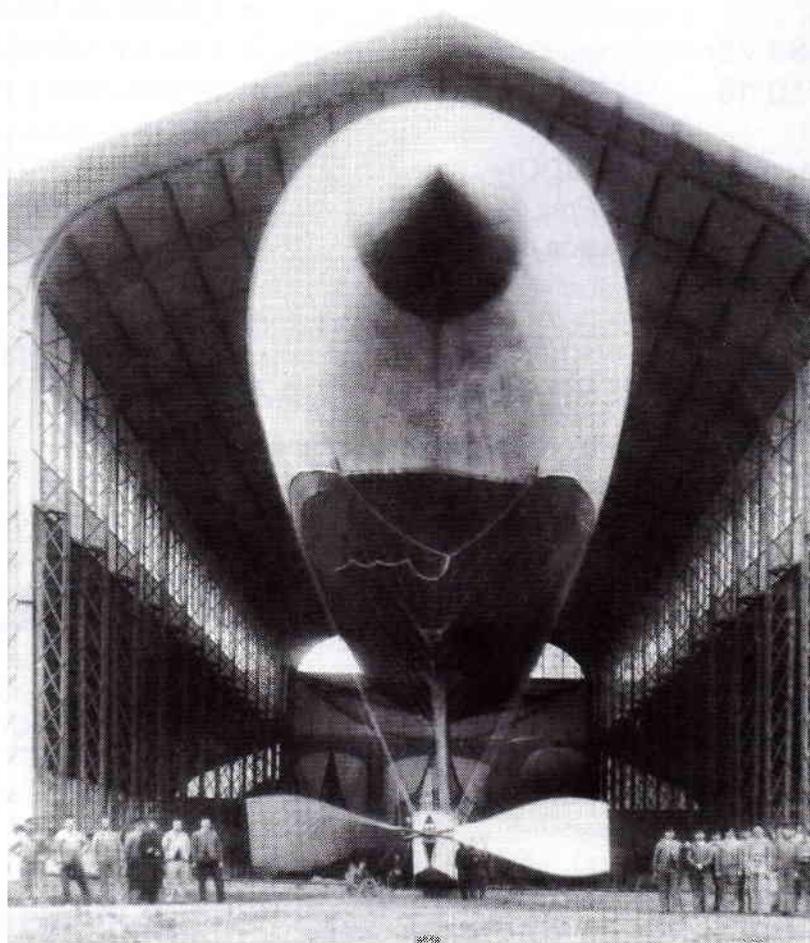


Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Bulletin N° 102

2000 - N° 2



Le dirigeable "La France" dans le Hangar Y
(Collection : Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Meudon)

SOMMAIRE

L'avenir du Hangar Y	
Introduction : Meudon, conservatoire de l'aéronautique	p. 3
Pourquoi un centre européen des aéronautes ?	p. 5
L'architecture novatrice du Hangar Y	p. 8
Nouvelles brèves	p. 9

MICHEL DAMOUR

TAPISSIER

LITERIE, SIÈGES, VOILAGES
DOUBLE RIDEAUX

Réfection matelas & sommiers

54, rue de Rushmoor - 92190 MEUDON - 01 46 26 27 60 et 01 45 34 21 84

F

O

R

M'

S

Fournitures

Occasions

Reprographie

Maintenance

Secrétariat

☎ 01 46 23 94 75
Fax 01 46 26 50 16

3, rue du Ponceau - 92190 MEUDON
(Continuité rue des Mouchettes - Près de la Mairie)
Ouvert du Lundi au vendredi 9h30 - 12h30 / 16h00 à 19h30

- TRAVAUX DE SECRETARIAT
- FAX ET COPIE SERVICE
- DEPANNAGE ET VENTE
NEUF & OCCASION
PHOTOCOPIEURS - FAX
ET IMPRIMANTES
- FOURNITURES DE BUREAU

COUVERTURE - PLOMBERIE EAU ET GAZ

Salles de Bains - Chauffe-bains, Chauffe-eau à gaz et électriques
Chauffage gaz

Société d'Exploitation des Établissements

L. WACQUANT

Tél. 01 45 34 12 01

27, rue Marcel-Allégot, Bellevue - 92190 MEUDON



GARAGE RABELAIS

CITROEN MEUDON

MÉCANIQUE - TOLERIE
STATION SERVICE - VENTE

29-31, Boulevard des Nations-Unies
MEUDON - 01 46 26 45 50

L'AVENIR DU HANGAR Y

Introduction :

MEUDON, CONSERVATOIRE DE L'AÉRONAUTIQUE

C'est véritablement à Meudon, sur la Grande Perspective, près du Grand Bassin Hexagonal et dans le Parc de Chalais, que l'aéronautique est née puis s'est développée.

Cette longue histoire a commencé en 1784 avec le vol d'un ballon entre Saint Cloud à Meudon et en 1793 avec la création de la première *Compagnie d'Aérostiers*, suivie, en 1794, de la première *Ecole d'Aérostiers*.

C'est à Meudon que la Troisième République a créé en 1877 "*l'Etablissement Central de l'Aérostation Militaire*" qui sera dirigé par le Colonel RENARD.

C'est à Meudon que *l'Aéro-Club de France*, véritable promoteur de la locomotion aérienne dans le monde, a organisé l'un de ses principaux lieux d'expérimentation.

C'est toujours à Meudon que *l'O.N.E.R.A.*, lointain successeur de cet "Etablissement", poursuit brillamment ses recherches depuis plus de cinquante ans.

Enfin, rappelons que c'est aussi à Meudon, terre de l'aéronautique, que fût créé en 1920 le *Musée de l'Air et de l'Aviation*, aujourd'hui au Bourget.

Ainsi, depuis plus d'un siècle, Meudon est le creuset où s'élaborent les principales recherches et expériences qui ont permis à la France d'être un grand pays de l'aviation puis de l'astronautique.

Par bonheur, quelques grands témoins architecturaux de cette épopée sont demeurés parmi nous, pratiquement intacts, comme s'ils étaient prêts à reprendre du service : plusieurs hangars impressionnants, des ateliers et, surtout, la Grande Soufflerie et le Hangar Y.

La Grande Soufflerie de Chalais (voir *in* Bulletin n°97, "La Grande Soufflerie : un chef-d'œuvre du conservatoire de l'aéronautique") est le témoin des prouesses architecturales du XXe siècle : vaste bâtiment en béton armé dont la forme est parfaitement adaptée à la fonction, "tel un outil scientifique à grande échelle", elle

fut la plus grande soufflerie du monde. Elle est aussi le témoin irremplaçable de l'histoire de l'aviation ; depuis les Morane-Saulnier jusqu'au Concorde, elle permit des essais en grandeur réelle qui ont largement contribué aux progrès de l'aviation.

Le Hangar Y est l'autre "grand témoin" au sein de ce "Conservatoire de l'Aéronautique" qu'est le Parc de Chalais à Meudon.

Comme son proche voisin la Grande Soufflerie, le Hangar Y est le représentant d'une étape décisive de l'architecture : nous pouvons en particulier admirer les premières fermes métalliques sans tirants horizontaux pour reprendre les efforts latéraux dus à la surcharge de la toiture. Cette innovation capitale, due à l'ingénieur Henri de DION, prédestinait cette "tranche" de la galerie des machines françaises de l'exposition universelle de 1878 à être réutilisable à Meudon, après l'exposition, pour abriter les dirigeables étudiés par le Colonel RENARD.

Le Hangar Y est aussi un lieu de mémoire irremplaçable : c'est autour de lui que se développa à nouveau l'aérostation à partir de 1878. Les ballons et dirigeables les plus prestigieux manœuvrèrent autour du Grand Hexagone et furent abrités sous le Hangar Y, tel le dirigeable "La France", premier engin volant à avoir été dirigé.

Depuis plusieurs années, des personnalités, au nombre desquelles il convient de citer tout particulièrement Georges POISSON, conservateur général du patrimoine, Audoin DOLLFUS, aéronaute et astronome, Max ARMANET, secrétaire général de l'Aéro-Club de France, le général LISSARAGUE, ancien président du Musée de l'Air et de l'Espace et Francis VILLADIER, directeur des affaires culturelles de Meudon, se sont passionnées pour la renaissance du Hangar Y. Un premier groupe de travail présidé par Georges POISSON, auquel fût associé le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, dégaga les grandes lignes d'un projet de renaissance du Hangar Y où serait présentée l'épopée de l'Aérostation.

Sur la base de ces premiers travaux, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'Aéro-Club de France ont, en liaison avec la ville de Meudon, élaboré un grand projet baptisé "**Centre européen des aéronautes**". C'est à la découverte de ce projet de renaissance du Hangar Y, qui contribuera à celle de la Grande Perspective, que vous invite ce Bulletin grâce aux articles de Max ARMANET, secrétaire général et président de la commission du patrimoine de l'Aéro-Club de France, d'Hélène JANTZEN, de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine*.

Rendons hommage aux promoteurs de ce projet et souhaitons que Meudon puisse sans tarder présenter au public les grandes étapes de la conquête du ciel ; cela sur les lieux mêmes où cette page d'histoire s'est effectivement réalisée.

- le Hangar At situé le long de l'axe central de la Grande Perspective, ancien hangar de fabrication des enveloppes de ballons dont l'architecture est proche de celle du Hangar Y devrait être, dès aujourd'hui, intégré dans le projet. Ce hangar, lui-même historique, peut pallier la relative exigüité du Hangar Y et permettre la présentation simultanée de plusieurs ballons et de collections complémentaires. Les aérostats nécessitent un volume considérable : le dirigeable "La France" occupait, à lui seul, tout le Hangar Y ! La nef du Grand Palais, elle-même, ne fut pas trop grande pour présenter 5 ballons à Paris en 1983 !

- une future présentation au public de la Grande Soufflerie, construction emblématique de la recherche sur le "plus lourd que l'air", doit dès aujourd'hui s'inscrire dans le prolongement de celle du Hangar Y, symbole du "plus léger que l'air".



LA GRANDE PERSPECTIVE A CHALAIS EN 1998 (Cliché InterAtlas)

(1) Hangar Y – (2) Hangar At – (3) Grande Soufflerie – (4) Bassin hexagonal de Chalais – (5) Observatoire

Il convient cependant, dès aujourd'hui, de prévoir de futurs développements pour ce Centre européen des aéronautes auquel est promis un grand succès, ainsi qu'en témoignent les 4,5 millions de visiteurs de l'exposition tenue sur les Champs-Élysées en 1998 à l'occasion du centenaire de l'Aéro-Club, première institution aéronautique du monde :

- les espaces libres du Parc de Chalais, devant le Hangar Y et au nord-est du Grand Bassin Hexagonal, devant la Grande Soufflerie, doivent rester entièrement dégagés pour permettre des présentations et des exercices en plein air. Ces espaces libres permettront de donner au centre des aéronautes sa véritable dimension de "lieu de passion".

Ainsi pourra revivre la Grande Perspective, à la fois création du XVIIe siècle et lieu de mémoire de la conquête du ciel et de sa connaissance grâce à l'Observatoire de Paris-Meudon.

Meudon, plus ancien site aéronautique du monde, peut réellement devenir le plus beau et le plus intéressant "conservatoire de l'aéronautique".

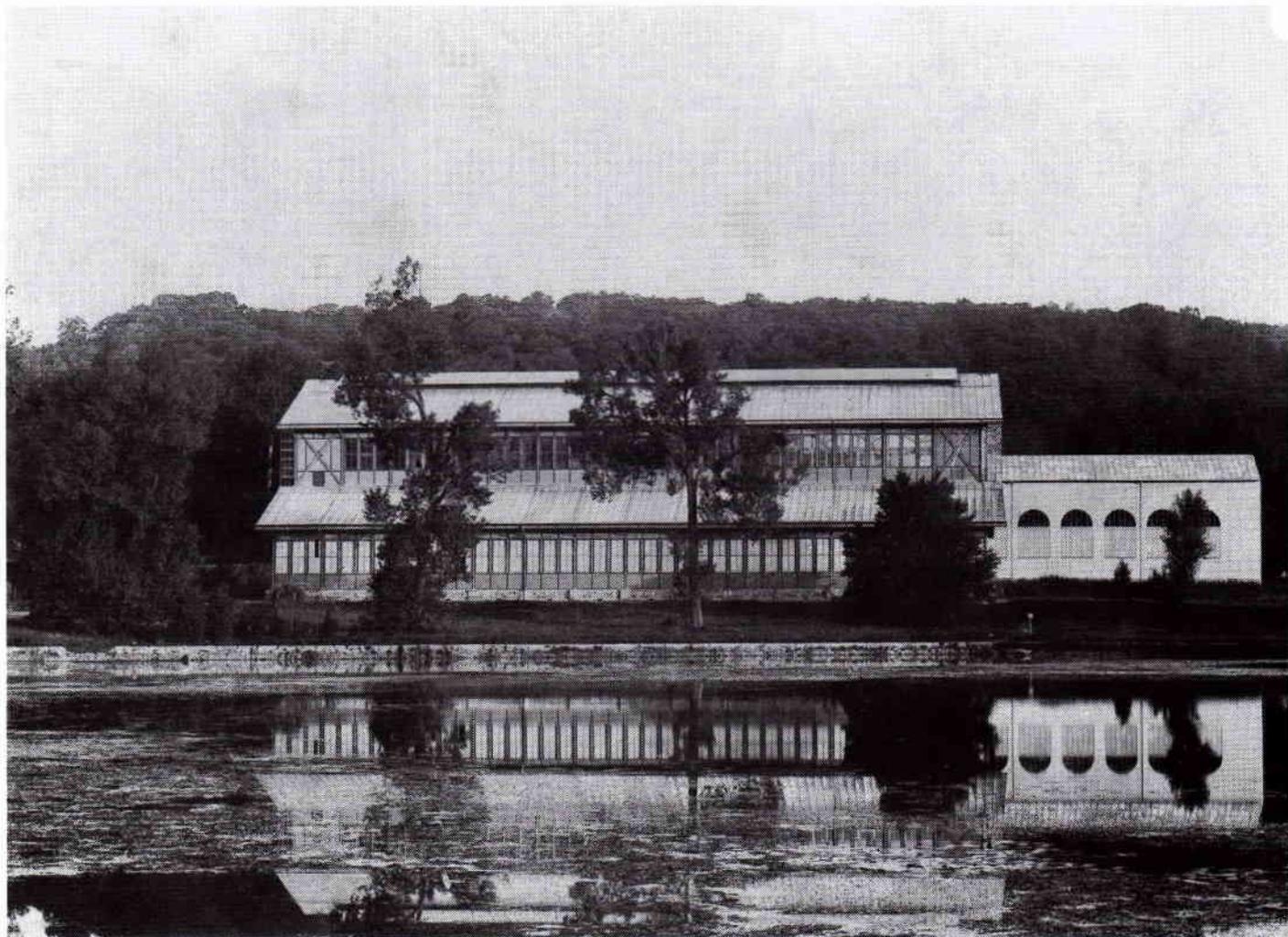
Daniel SOREAU

*Le lecteur pourra lire avec intérêt le numéro 88 d'AéroFrance, revue de l'Aéro-Club, dans lequel sont regroupés plusieurs articles sous le titre "Le nouvel envol du Hangar Y", en vente au Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Meudon.

POURQUOI UN CENTRE EUROPÉEN DES AÉRONAUTES ?

Le tour du monde en ballon libre récemment bouclé par Bertrand PICCARD et Brian JONES a révélé l'immense enthousiasme populaire pour les prouesses aériennes. Cet exploit sportif et technologique a rappelé que la pionnière des disciplines aéronautiques est en pleine renaissance et intègre désormais les techniques les

En s'appuyant sur la puissance évocatrice du plus ancien site aéronautique du monde, nous pouvons faire vivre dans la passion un lieu intergénérationnel où plaisir et pédagogie permettront de s'initier, d'approfondir, d'échanger autour de l'un des enjeux à venir "la culture Air Minded", la culture de la troisième dimension.



Le Hangar Y se reflétant dans le Bassin hexagonal de Chalais
(Collection : Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Meudon)

plus modernes. La grande exposition tenue sur les Champs-Élysées en 1998 pour le centenaire de la plus ancienne institution aéronautique du monde, l'Aéro-Club de France, a également démontré qu'il s'agissait de bien plus qu'un engouement, en réunissant 4,5 millions de visiteurs.

Or, à ce jour, il n'existe pas, en France, de lieu destiné à faire découvrir au public les liens entre notre civilisation et l'air.

Pendant un an une étude de faisabilité a été entreprise à l'initiative du ministère de la Culture, présidée par l'Aéro-Club de France et soutenue par la mairie de Meudon. En voici résumées les grandes lignes.

Le Centre sera en liaison étroite avec les industriels et les professionnels qui continuent à écrire cette histoire dans le ciel. Le devoir de mémoire à l'égard de ce berceau de l'aérostation deux fois centenaire et l'intérêt

pour la France de retrouver une lisibilité de sa contribution majeure à la conquête de l'Air et de l'Espace, légitimement une nouvelle vocation alliant un large éventail d'activités-passions et une muséographie bien ciblée.

Le Centre européen des aéronautes remplira donc plusieurs missions :

1 – L'Europe de l'Air et du Ballon

Ancré sur l'histoire française et mondiale de plus de deux siècles de conquête de l'Air, le Centre sera un lieu ouvert sur l'Europe. Par la création et la mise en réseaux historiques, scientifiques, prospectifs, documentaires, il sera en relation, en temps réel, avec les autres sites européens et mondiaux. Il sera un centre de convivialité entre les quelque 6 000 pilotes européens de ballon à air chaud, de ballon à gaz et de dirigeables il contribuera à fédérer les différents projets de ballons d'exploration spatiale qui existent en Europe.

Des "classes européennes de l'air" (une vingtaine par an) recevront des jeunes de tous les pays. Les expositions temporaires en Europe seront des vecteurs de l'histoire du plus léger que l'air.

2 – Lieu de mémoire et d'histoire

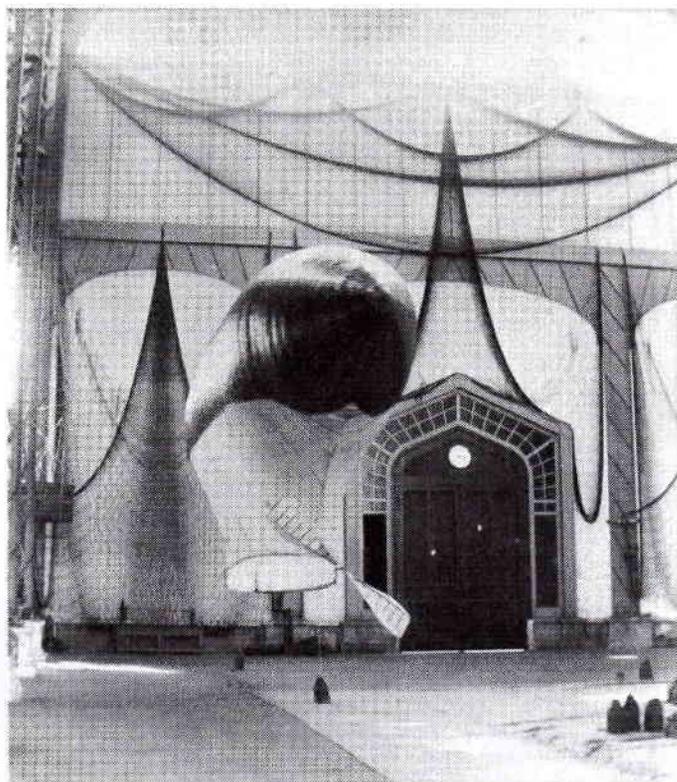
Lieu de mémoire, il rappellera à Meudon les grands jalons de l'histoire de l'aérostation depuis le 5 juin 1783, le ballon à air chaud des frères MONTGOLFIER (non loin à Versailles puis au Bois de Boulogne) et celui de CHARLES et ROBERT. Il évoquera les souvenirs de l'aérostation à Meudon même : en 1793, la construction de l'aérostat l'*Entreprenant* et de tous ceux qui permirent les victoires de la Révolution dont la plus célèbre est Fleurus. L'ouverture d'une école d'aérostatiers et d'un centre d'expérimentation dirigé par CONTE, les performances, un siècle plus tard, du dirigeable *La France*, en 1884, avec le colonel RENARD et le capitaine KREBS sont des jalons décisifs.

Une présentation quasi-permanente réunira les souvenirs et les étapes du plus léger que l'air. Elle viendra principalement du Musée de l'Air et de l'Espace qui effectuera des dépôts renouvelés.

3 – Lieu de passion

Il réunira les pilotes et les fans des ballons et montgolfières et, au delà, tous ceux qui rêvent du plus léger que l'air. Des jeux de pédagogie active et de simulation attireront les jeunes autour du vol humain et de l'aéronautique douce. Une initiation au vol sera réalisée sur le site au moyen de la nouvelle technologie des ballons sauteurs ainsi qu'un dispositif régulier assurant des

vols en ballon captif ou en dirigeable. La dimension ludique trop souvent suspecte dans la sphère culturelle sera pleinement affichée.



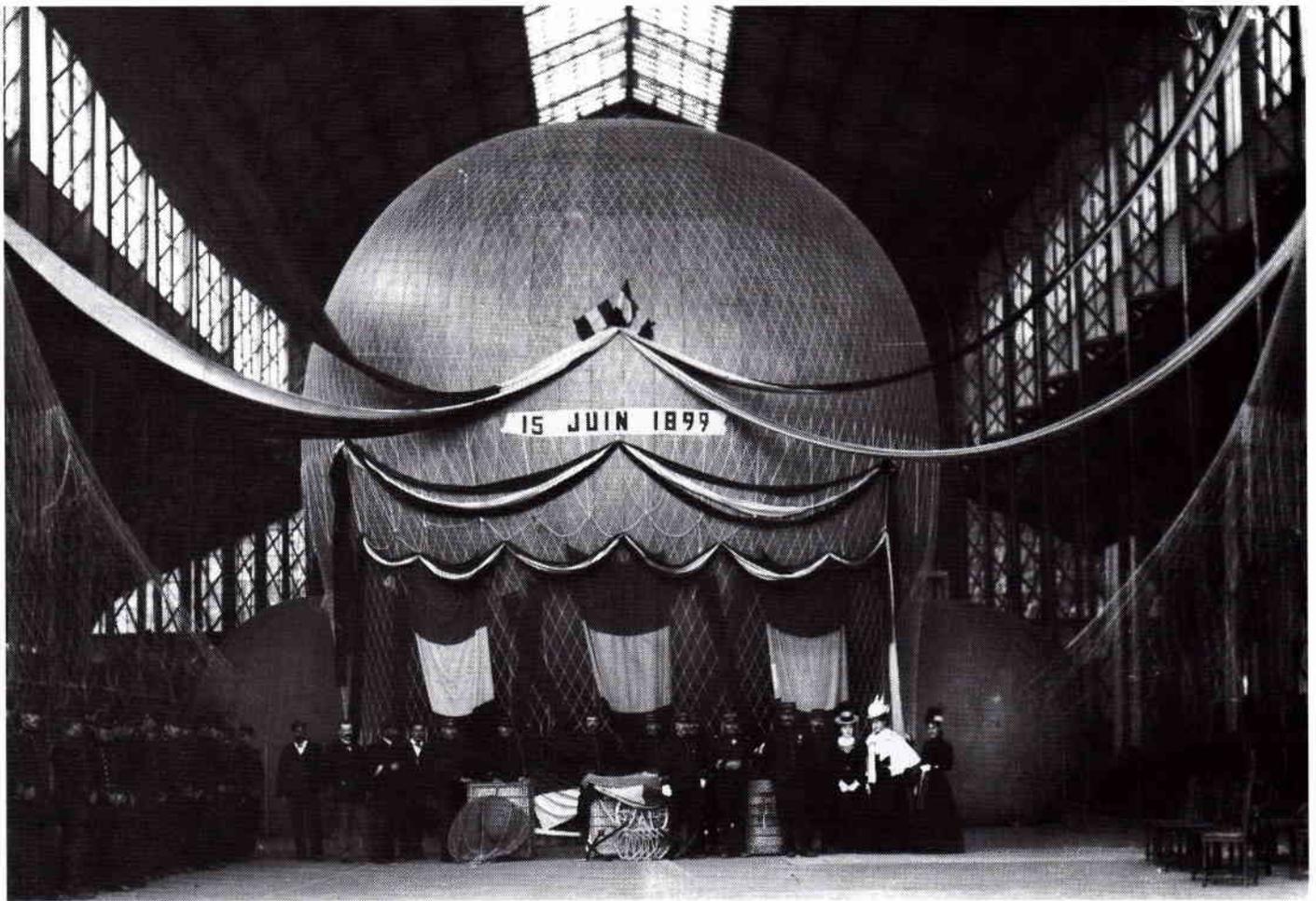
Modèle réduit dans le Hangar Y
(Collection Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Meudon)

4 - Lieu de connaissance et de recherche

Lieu de connaissance de l'histoire, des pièces originales y seront exposées et des expositions temporaires réalisées en collaboration avec les partenaires européens. Cette fonction sera traitée avec la rigueur d'un musée scientifique et historique, en mettant en avant l'émotion et l'utopie.

Lieu de recherche en relais du musée de l'Air et de l'Espace, de la Cité des Sciences et de l'Industrie, du Palais de la Découverte, il aura accès aux facilités de documentation à distance et de visio-visite des sites européens. Il sera aussi un lieu de réunion pour les experts et professionnels du plus léger que l'air avec une salle de 100 places.

Lieu de préservation et de transmission des savoir-faire des métiers de l'aéronautique : un atelier de restauration sera au cœur d'un projet pédagogique pouvant déboucher sur une spécialité en enseignement professionnel. Le programme sera établi avec la commission du patrimoine de l'Aéro-Club de France qui travaille sur le recensement et la protection de ce patrimoine emblématique du siècle écoulé.



(Collection : Musée de l'Air et de l'Espace)

L'aéronautique a suscité de nombreuses modes artistiques et vestimentaires depuis plus de deux siècles : motif au ballon, coupe de cheveux à la Mermoz, style paquebot, blouson d'aviateur, ... Cette dimension sociale sera présente de manière à incarner pleinement la relation entretenue par notre société avec la grande aventure qu'elle a suscitée.

5 - Lieu de pédagogie et de sensibilisation à l'écologie

Le Centre initiera à l'évolution des techniques ainsi qu'à la découverte du milieu porteur - l'air -, qui est loin d'être inerte, comme on le pensait encore il y a deux siècles. Situé au centre de la forêt de Meudon, les relations entre l'élément air et les facteurs de la vie terrestre seront enseignées. L'environnement et l'écologie sont au cœur du projet. Un programme sera préparé avec la Météorologie nationale. Un programme pédagogique sera établi avec les écoles d'architecture, nombreuses en région parisienne, ainsi qu'avec l'école du Paysage de Versailles. La dimension urbanistique et celle du "Land Art" seront ainsi parties prenantes du projet. "Le point de vue aérien a changé notre façon de voir notre monde, nos villes, notre façon de vivre", écrivait, il y a un siècle, Le CORBUSIER. Quelque 40 000 jeunes, chaque année, fréquenteront ce Centre conçu en fonction de leurs attentes et de leurs passions. Un

hébergement proche sera assuré pour les classes de l'air, notamment pour la vingtaine de "classes européennes de l'air" annuelles accueillies grâce à la mairie.

6 - Lieu d'accueil chaleureux

Le Centre européen des aéronautes accueillera 100 000 visiteurs par an. On y retrouvera la population des aviateurs (150 000 en France) et, en nombre plus restreint, des experts et professionnels de l'air et de l'espace. Ces visiteurs à l'esprit jeune et curieux seront de tous âges. La pratique sera autant individuelle que familiale et collective.

La visite pourra être prolongée, à proximité immédiate, par celle de la Terrasse de Meudon, et peut-être un jour, par celles de l'Observatoire de Paris-Meudon et de l'O.N.E.R.A., qui possède la plus grande soufflerie au monde et qui vient d'être protégée au titre des Monuments historiques.

Ainsi, le plus grand site culturel et industriel au monde dédié à l'air et à l'espace pourrait être édifié ici, en plein cœur de l'Île-de-France.

MAX ARMANET

L'ARCHITECTURE NOVATRICE DU HANGAR Y

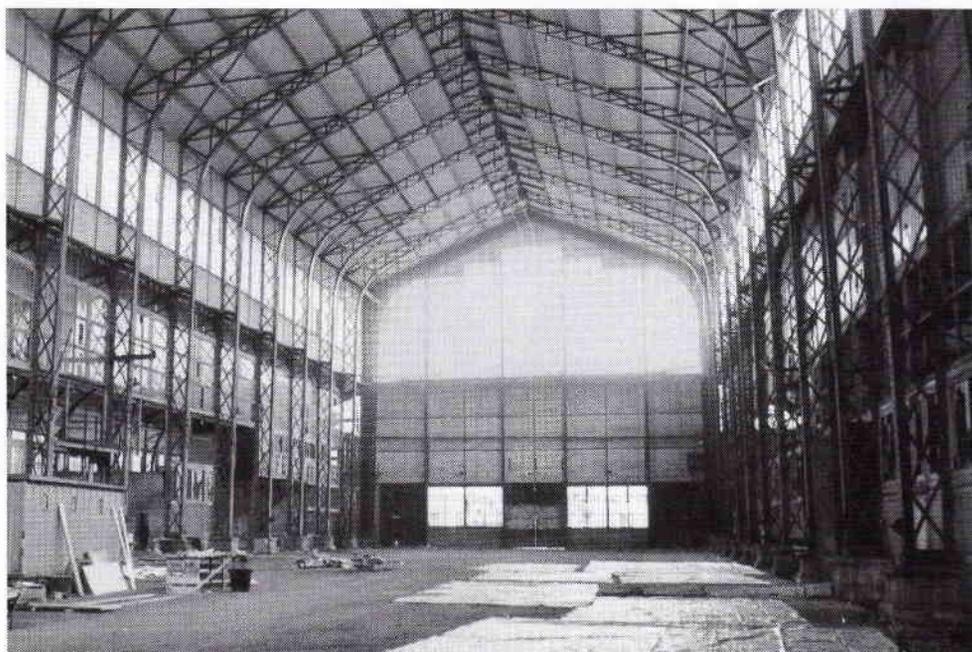
Le 15 juillet 1784, le duc de CHARTRES et trois compagnons effectuent à bord d'un dirigeable un trajet qui les conduit du parc du château de Saint-Cloud à un bassin du château de Meudon : l'épopée aérienne des Hauts-de-Seine commençait. Au cours de la Révolution, le Château Neuf de Meudon est choisi comme lieu de construction de ballons captifs et d'école d'aéroliers.

Mais c'est un autre conflit, celui de 1870 qui donnera ses lettres de noblesse à l'aérostation. En 1876, Léon GAMBETTA, conquis par le rôle qu'avaient joué les ballons lors du siège de Paris en 1870, décide de renouer avec la tradition des ballons militaires. Il crée à Meudon en 1877 "l'établissement central d'aérostation militaire de Chalais-Meudon" et nomme à sa tête le capitaine du génie Charles RENARD. En 1884, celui-ci effectue le premier circuit aérien à bord du dirigeable "La France" propulsé électriquement. C'est dans le Hangar Y qu'eût lieu le montage de ce prestigieux vaisseau.

Ce grand hangar à dirigeables de 70 mètres de long sur 24 mètres de large, fut construit en 1878 dans le parc de l'établissement central d'aérostation militaire. Le capitaine RENARD avait demandé le montage d'une halle (notée Y sur les plans) pour la construction et le remisage des ballons. Elle fut réalisée avec des fermes métalliques provenant de la galerie annexe des machines de l'exposition universelle de 1878. Cette galerie avait été conçue par l'ingénieur Henri DE DION et mise en oeuvre par l'entreprise MOISANT LAURENT SAVEY. A Meudon, les fermes furent surélevées et certains socles de pierre pourraient aussi être des remplois de l'exposition. La porte de la façade sud est identique à celle qui figure, selon la Revue Générale de l'Architecture de 1878, à l'extrémité gauche de l'élévation principale de la grande galerie du Champ-de-Mars¹.

¹ Les recherches sur le Hangar Y ont été menées dans le cadre de l'inventaire général du patrimoine de l'Ile-de-France sous la direction de Madame Dominique HERVIER

L'utilisation du verre est ici extrêmement importante permettant d'assurer un éclairage entièrement naturel. Henri DE DION inventa à cette occasion, la ferme à treillis en deux éléments pour une voûte en coque de bateau. Ce système qui, pour la première fois, fait appel aux qualités d'élasticité du métal évite les tirants en canalisant les poussées jusqu'aux fondations. Cette structure de



Intérieur du Hangar Y montrant les fermes à treillis en deux éléments formant une voûte en coque de bateau sans l'intervention de tirants

(Collection : Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Meudon)

fermes à treillis, espacées de cinq mètres et hautes de vingt six, sans tirant, avec poteau et arbalétrier d'un seul tenant marque un tournant dans l'architecture métallique de la fin du XIXe siècle. Elle permet de libérer un volume intérieur très important, rendu nécessaire par la dimension des dirigeables. Le mur pignon postérieur était entièrement ouvert pour leur laisser le passage. C'est par ce côté que sortaient des pièces énormes tel "La France" en 1884.

Il s'agit probablement du plus ancien hangar à ballons existant encore au monde. Leur fabrication a cessé dans le Hangar Y après la Première Guerre mondiale. Celui-ci après avoir servi d'atelier puis d'entrepôt de l'armée de l'air est inscrit depuis 1981 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Il est en cours de restauration.

Hélène JANTZEN

NOUVELLES BRÈVES

UNE FOIS N'EST PAS COUTUME ...

En effet, dans ce Bulletin, notre rubrique d'information "Nouvelles Brèves" trouvera en grande partie ses fondements dans la présentation et la reproduction d'avis émis sur des sujets d'actualité par notre Conseil d'administration ou par celui d'Environnement 92, association qui, rappelons-le, fédère un grand nombre d'associations des Hauts-de-Seine ayant pour objectif commun la protection de l'environnement. Ces avis concernent :

1 - La Z.A.C. des Montalets

Après une étude approfondie du projet d'aménagement de la Z.A.C. des Montalets, le Conseil d'administration de notre Comité avait soumis au Commissaire enquêteur, en date du 23 juin 1998 un avis dans lequel étaient formulées des remarques et suggestions destinées à mieux l'adapter aux besoins des Meudonnais. Ce projet ayant fait l'objet d'un recours de la part de riverains auprès du Tribunal administratif de Paris, un projet modifiant partiellement le plan d'aménagement de zone a été, à son tour, soumis à une enquête publique à l'occasion de laquelle notre Comité a présenté le nouvel avis suivant :

"Le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon se félicite des changements projetés qui correspondent très largement aux souhaits qu'il avait exprimés.

Le parc conservé dans son intégralité et ouvert au public après consolidation des carrières sera un élément important de la qualité de la vie des habitants du quartier et un point d'appui majeur du parcours des cotéaux défini dans la Charte paysagère du Val-de-Seine.

La réhabilitation du "Château" des Montalets permettra de valoriser ce bâtiment de grande qualité architecturale et en excellent état. Pour définir les équipements publics susceptibles d'y être installés, le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon suggère la création d'un groupe de réflexion auquel il propose sa participation.

En ce qui concerne les carrières de craie situées sous le parc et le "Château", le Comité de Sauvegarde des Sites s'associe à la suggestion du délégué de la Société pour la Protection du Paysage et de l'Esthétique de la France (S.P.P.E.F.) de faire réaliser une étude par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières

(B.R.G.M.) sur la meilleure manière de conforter les parties contenant des éléments intéressants (manège, bassins de décantation,...) à sauvegarder.

Pour le groupe scolaire, le Comité de Sauvegarde des Sites se félicite de son implantation sur une partie du terrain de l'actuel groupe. Pour éloigner les cours de récréation des nuisances de l'avenue de Verdun, il rappelle sa suggestion émise dans le précédent avis d'utiliser un secteur de la partie basse du parc. Dans cette hypothèse, les immeubles projetés sur la zone Sud-Est du terrain de l'actuel groupe scolaire pourraient être implantés le long de l'avenue de Verdun, facilitant ainsi l'accès à l'école à partir de la rue des Montalets."

2 - L'aménagement des terrains Renault à Meudon-sur-Seine

Il y a maintenant une dizaine d'années que l'ensemble des terrains abandonnés par la firme Renault font l'objet de projets divers qui alimentent périodiquement des articles de la presse locale ou nationale. Notre Bulletin lui-même a consacré, à plusieurs reprises des pages sur ce sujet. Actuellement des projets ont vu le jour très officiellement à propos de ceux de ces terrains situés sur la commune de Meudon ; parmi eux quatre ont été sélectionnés par Renault. Pour aider à faire le choix de l'un d'entre eux, le Maire de Meudon, Monsieur Hervé MARSEILLE, a organisé une consultation auprès de plusieurs associations à l'occasion de laquelle l'avis ci-dessous lui a été transmis au nom du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon :

"Le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon remercie le Maire de Meudon d'avoir organisé une consultation sur les quatre projets, dont l'un devrait être retenu par Renault, pour les terrains possédés par cette entreprise à Meudon-sur-Seine.

Le site concerné, "un des plus beaux méandres de la Seine", est unanimement considéré comme exceptionnel. Situé à proximité de Paris, le terrain Renault est au pied d'une colline abrupte, en contrebas du parc des Tybilles, site classé, face à l'île Seguin et à l'île Saint Germain, le long du petit bras de Seine.

Le départ des ateliers Renault doit être l'occasion de reconquérir l'ensemble du site, c'est-à-dire les collines, les berges et la Seine elle même sur laquelle une base nautique peut être réalisée depuis l'île de Monsieur jusqu'à l'île Saint Germain.

Ce départ doit aussi permettre de mieux relier la Seine et Meudon-sur-Seine avec Bellevue et le centre de Meudon.

Même si certains aspects importants comme les habitations restent à améliorer, le Comité constate qu'un projet se détache nettement dans cette compétition par ses qualités : celui de l'agence FOSTER and Partners pour HAVAS Advertising – NEXITY.

En rendant 60 % du terrain à la collectivité, après l'avoir reboisé, ce projet permettrait de rétablir une continuité entre les Tybilles et les berges de la Seine.

Par ailleurs, le geste architectural particulièrement fort proposé par ce projet pour les bureaux constitue, en accord avec le choix paysager, une réponse exceptionnne à un site exceptionnel.

L'œuvre proposée par Norman FOSTER constitue pour la ville de Meudon une chance dont elle pourra être fière à l'avenir. Le renom mondial de l'agence FOSTER est une garantie quant à la qualité de la réalisation.

La venue d'HAVAS Advertising à Meudon est, elle aussi, une chance pour le développement de Meudon. La volonté marquée par Havas de réaliser une osmose complète entre son siège et la ville, ainsi que la meilleure intégration possible entre ses collaborateurs et les Meudonnais constitue, pour Meudon, une occasion d'ouverture sur l'extérieur.

Enfin, pour "l'opération RENAULT" attendue depuis 10 ans, le projet FOSTER-HAVAS est sans doute un symbole prometteur fort pour les 50 hectares restant à traiter, le symbole d'une volonté d'innovation et de qualité.

Les autres projets n'ont ni le souffle ni les qualités de respect du site, d'insertion et d'ouvertures présentées par le projet FOSTER-HAVAS.

Le projet CISCO, d'un traitement rigide, est sans originalité et répétitif. Il ignore totalement le site qu'il écrase et la ville vis-à-vis de laquelle il se ferme. Passe partout, il pourrait être proposé pour bien d'autres sites. Fermé sur lui-même, il risque de créer une "Cisco city". Construit sur un socle, il borderait la route de Vaugirard d'un "mur de la honte" et la transformerait en "boulevard du crime".

La banalité de ces trois projets, leur indifférence au site et leur manque d'ouverture à Meudon et aux Meudonnais ne permettent pas de les retenir.

Le Comité attire à nouveau l'attention sur la nécessité d'enfouir la VRGS-RD 7 entre le pont de Billancourt et le pont de Sèvres où un trafic moyen de 40 à 60 000 véhicules par jour est prévu. Le projet FORTER-HAVAS sera fortement valorisé par cet enfouissement qui, seul, permettra de le relier à la Seine.

En conclusion, le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon considère, d'une part que seul le projet FOSTER-HAVAS est acceptable, d'autre part que ce projet constitue une véritable chance pour Meudon, le Val-de-Seine et Renault."

A la fin du mois de juillet, Renault a décidé de choisir la firme CISCO à laquelle le Maire de Meudon a demandé de revoir son projet au point de vue urbanistique et architectural pour tenir compte en particulier des avis des associations.

3 – Le plan de déplacements urbains (P.D.U.) de la région Ile-de-France

La loi de décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie fait obligation, pour toutes les agglomérations de plus de 100 000 habitants et pour l'Ile-de-France, d'élaborer un plan de déplacements urbains (P.D.U.). La loi précise que le P.D.U. doit être compatible avec le schéma directeur de l'Ile-de-France et avec le plan régional pour la qualité de l'air.

L'objectif ambitieux que se fixent ainsi les pouvoirs publics ne peut être qu'approuvé par les protecteurs de l'environnement et les partisans d'une amélioration de la qualité de la vie en Ile-de-France car il s'agit de conjuguer la facilitation des déplacements des franciliens et des marchandises avec la réduction de la dépense d'énergie donc de la pollution. Pour faire simple et schématique, disons qu'il s'agit de prendre toutes mesures visant à favoriser les déplacements peu consommateurs d'énergie : marche à pied, bicyclette, véhicules motorisés à deux roues et à réduire le transport automobile par un développement optimal des transports en commun, aussi bien entre les localités de la région qu'entre celles-ci et Paris.

Le dossier d'enquête publique sur le P.D.U. met en relief les grandes lignes des moyens à mettre en œuvre pour parvenir au but ci-dessus, mais il appartient à chaque commune de faire connaître et de souligner les améliorations spécifiques qui pourraient lui permettre concrètement de contribuer à la réalisation du projet global répondant aux finalités ci-dessus.

Notre association se devait de formuler un avis regroupant un certain nombre de propositions souhaitables pour Meudon, entre autres celles soumises à Mon-

sieur le Maire dès 1998 (voir compte-rendus des Assemblées générales de 1999 et 2000) à propos de la ligne d'autobus 389 en vue d'une liaison avec Issy-Val-de-Seine, nœud de communication qui, dans la terminologie du P.D.U., se place au rang des "pôles d'échanges intermodaux" qui devraient voir le jour dans ce secteur de la région Ile-de-France.

"• 1 – Amélioration des liaisons de Meudon avec les deux pôles Issy-Val-de-Seine et Pont de Sèvres

a) augmenter la fréquence des lignes 169, 179, 289 et 389

b) en raison de l'absence d'accès direct par autobus au pôle Issy-Val-de-Seine, créer pour le 389 un embranchement allant à Issy-Val-de-Seine à partir du carrefour de la Ferme. Certes, la liaison existe en empruntant intermédiairement le tramway T2 à Meudon-sur-Seine mais aux stations départ et arrivée du T2 les accès sont très difficiles pour les personnes à mobilité réduite, permanente ou occasionnelle.

• 2 - Amélioration des liaisons intracommunales

a) augmenter les fréquences des lignes traversant Meudon, notamment 289 et 389

b) instaurer des navettes ou taxis collectifs pour desservir les centres d'activités de la ville (hôtel de ville, centre commercial, centre culturel,...)

c) créer des pistes cyclables, notamment entre Meudon-la-Forêt et Val-Fleury pour faciliter en particulier le déplacement des élèves du lycée Rabelais.

• 3 – Délestage des voiries locales en concentrant le trafic de transit sur des voies rapides adaptées sans nuire à l'environnement.

Actuellement la circulation de transit de Paris à la Défense se répartit dans de nombreuses voies locales de Meudon en raison de l'état de la R.D.7 entre les ponts de Boulogne-Billancourt et de Sèvres. Le projet du Conseil Général des Hauts-de-Seine consistant à créer un "boulevard urbain" ne permettrait pas une circulation fluide et créerait des nuisances insupportables pour les riverains, les habitants des coteaux et des îles. La seule solution qui permette d'obtenir un débit maximal, favorisant ainsi le délestage des voies locales est l'enfouissement de cette voie entre la rue de Vaugirard et le pont de Sèvres.

• 4 – Incitation à l'utilisation des transports en commun par la création de lieux de stationnement à proximité des points de départ ou de passage communs à plusieurs modes de transport.

Deux lieux semblent bien répondre à cet objectif à Meudon : la gare de Bellevue en recouvrant la voie entre la gare et la route des Gardes, la gare de Val-Fleury en recouvrant la voie à l'occasion de la réfection du tunnel.

• 5 – Constitution d'un groupe de proposition d'améliorations ponctuelles destinées à favoriser l'information des voyageurs, à mieux desservir certains lieux d'activités, à faciliter les changements entre modes de transports, à créer des lieux de garage sécurisés pour les vélos, ...)

Des groupes de travail spécialisés ont commencé à travailler sur certaines liaisons prioritaires, notamment sur les trajets des autobus 189 et 289.

4 – Le nouveau centre de tri et de valorisation énergétique des déchets ménagers

L'avis reproduit ci-dessous a été élaboré par Environnement 92 ; il concerne un équipement qui doit se substituer à l'usine de traitement d'Issy-les-Moulineaux que sa proximité et, à une époque son rejet de fumées malodorantes, ont rendu familière aux Meudonnais.

En dépit d'améliorations survenues ces dernières années, cette usine est devenue inadaptée au regard des futures normes de pollution et en raison de l'absence d'un centre de tri des déchets récupérables. Son remplacement par une autre, située à Issy-les-Moulineaux à proximité du boulevard périphérique, a donc suscité l'avis suivant lors de l'enquête publique organisée à ce propos :

"La capacité d'incinérer chaque année 460 000 tonnes de déchets ménagers est conforme au plan départemental d'élimination des déchets ménagers en cours de révision. Ce plan a été accepté par Environnement 92 avec des réserves importantes. Celles-ci sont mentionnées dans un avis remis lors de la récente enquête publique.

Le site prévu est mieux adapté que celui de l'usine actuelle :

- absence d'habitations à proximité,
- bonne possibilité d'un branchement ferroviaire ou d'un accès à la Seine pour l'évacuation des machefers.

En outre la construction de la nouvelle usine sur un site différent de l'ancienne permettra le fonctionnement normal de cette dernière jusqu'à la mise en service de la nouvelle.

Le parti architectural est satisfaisant :
- l'aspect extérieur est original,

- le volume apparent est limité en raison d'un enfouissement important.

Le respect des futures normes d'émission de polluants est favorable à une bonne acceptation par les riverains. **Environnement 92 demande le maintien de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (C.L.I.S.)** fonctionnant pour l'usine actuelle.

Environnement 92 se félicite qu'un centre de tri soit associé à cette future usine. **Toutefois ce centre de tri est nettement sous-dimensionné** par rapport aux objectifs des collectes sélectives du futur plan départemental d'élimination des déchets ménagers, même si deux autres centres de tri sont implantés dans le département. Environnement 92 demande qu'il soit prévu que la capacité du centre de tri puisse être augmentée au fur et à mesure de l'évolution des besoins.

En conclusion, Environnement 92 donne un avis favorable au projet de la nouvelle installation de traitement des déchets ménagers **sous réserve de prévoir la possibilité d'agrandir le centre de tri.**"

Le conseil municipal d'Issy-les-Moulineaux ayant émis un avis favorable au début du mois de juillet, les travaux vont pouvoir commencer prochainement. La nouvelle usine se substituera à l'ancienne vers la fin de l'année 2004.

VISITE DU CHANTIER DU CENTRE-VILLE DE MEUDON-LA-FORÊT

Il s'agit de la deuxième visite organisée cette année par Pierre SABATIER, architecte de son état et vice-président du Comité. Elle lui avait été proposée par Monsieur le Maire Hervé MARSEILLE et a pu avoir lieu le 13 juin avec une trentaine de personnes.

Pierre SABATIER a bien voulu nous donner de cette visite le compte-rendu suivant qu'autorise particulièrement sa compétence en la matière :

"Depuis plus d'un an, un important chantier occupe le centre de Meudon-la-Forêt. Le transfert provisoire du Marché en bordure de l'avenue du Maréchal DE LATRE DE TASSIGNY, la création d'un parking de 40 places à l'emplacement de l'ancienne station SHELL, avenue du Général DE GAULLE, ont permis que tout se passe sans trop de difficultés et progressivement des parkings sont remis à la disposition des habitants.

La grue a été démontée, les différents volumes sont en place, les parkings rue DE SAINT EXUPERY avec les premières plantations sont aménagés et la place du parvis de l'église est pratiquement réalisée.

Nous avons été accueillis par Monsieur CIAPPARA, Maire-adjoint, et Madame Anne-Marie COSTA, responsable de ce chantier à la mairie de Meudon.

La visite a commencé par la partie Sud-Ouest de l'église avec les parkings déjà aménagés.

Madame COSTA a rappelé le programme de cet aménagement du Centre-Ville à la jonction des différents quartiers de Meudon-la-Forêt. Elle a insisté sur l'intégration de ce projet dans le grand ensemble conçu et réalisé partiellement par l'architecte Fernand POUILLON dans les années 1959-1969.

Les bâtiments comprennent le nouveau marché, face au centre commercial Joli-Mai, la médiathèque, une salle d'animation, les bureaux pour la mairie annexe et les locaux de la police nationale, l'ensemble édifié sur un parking souterrain de 100 places, sur deux niveaux. Ce parking viendra compléter les 240 places prévues en surface. Deux voies nouvelles, réservées au trafic local et au marché extérieur les jours de marché, sont prévues le long des deux façades, à l'arrière du bâtiment, à l'abri des vents.

Avant de visiter l'intérieur du bâtiment, Madame Bénédicte D'ALBAS, paysagiste du projet, nous a expliqué l'organisation végétale de l'ensemble avec la dissimulation des voitures en stationnement par un jeu de murets et de haies en lauriers du Portugal à feuillage persistant. Madame D'ALBAS a regretté que l'état d'avancement du chantier ne permette pas de se rendre compte de la composition d'ensemble et des différentes perspectives.

Les murets destinés à structurer les espaces sont revêtues de quartzite verte que l'on retrouve sous forme de bandes au sol et qui sera le revêtement de la base du bâtiment.

Le dallage du parvis de l'église en pierre de Chine, se prolongera sur l'avenue du Général DE GAULLE pour assurer la jonction avec la place le long du bâtiment jusqu'au marché.

Des plans d'eau, des bancs et du mobilier urbain complèteront cet aménagement sans oublier le hêtre pourpre qui s'imposera sur la place de l'église.

Madame Anne-Marie COSTA ainsi que Monsieur Hugues RABOT, architecte, adjoint de Monsieur Pierre-Louis FALOCI, architecte, lauréat de ce projet et Monsieur MINISINI, représentant de l'entreprise QUILLERY, nous ont guidés à travers le bâtiment en commençant par la halle du marché, puis l'emplacement d'une salle d'animation de 200 m², l'entrée commune à la médiathèque et à la mairie annexe, enfin les locaux de la police nationale sur deux niveaux.

A l'étage, Madame Jeanine ARVEUF, bibliothécaire, était là pour répondre à nos questions et expliquer l'organisation prévue de la médiathèque, avec l'accueil au rez-de-chaussée où l'on pourra consulter les journaux, revues et magazines ... et différents espaces spécialisés à l'étage.

Nous avons terminé par la visite des sous-sols avec les rampes d'accès des voitures, entrée côté avenue de Celle et sortie avenue du Général DE GAULLE.

La finition des travaux est prévue vers la fin de l'année 2000 avec l'ouverture du marché pour les fêtes de fin d'année.

Dans les mois qui viennent, nous allons découvrir progressivement les habillages, les revêtements et les aménagements avant de profiter du site et des différents équipements.

Le Comité de Sauvegarde des Sites avait critiqué fortement les premières études confiés à des promoteurs qui prévoyaient également des immeubles d'habitation. Il se réjouit aujourd'hui de voir que, grâce au choix du Conseil municipal et du Maire, Monsieur Henry WOLF, celles-ci ont été abandonnés au profit de cette très belle réalisation qui semble faire l'unanimité de la population."

ENVIRONNEMENT 92 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Depuis l'adhésion du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon à la fédération d'associations de l'Environnement que représente Environnement 92, nous avons eu maintes occasions de faire référence à celle-ci, la plus récente se trouvant d'ailleurs dans les pages qui précèdent.

Rappelons qu'Environnement 92 regroupe 66 associations et a pour mission la défense de l'environnement, du cadre et de la qualité de la vie dans le département des Hauts-de-Seine. Elle est de plus, sur des objectifs précis, en relation avec des associations d'autres départements d'Ile-de-France. Depuis janvier 2000 elle est agréée en tant qu'association de protection de l'environnement. Ses membres participent à plusieurs commissions ou comités techniques départementaux et, à titre d'exemple, rappelons que notre président en est un des deux représentants à la commission d'élaboration et de suivi du plan départemental de gestion des déchets ménagers ainsi qu'à la Commission Locale d'Information et de Surveillance de l'usine d'incinération des déchets ménagers d'Issy-les-Moulineaux dont il a été question précédemment.

Pour l'année 2000, nous avons le plaisir de souligner que parmi les 7 communes présentes au Bureau d'Environnement 92, Meudon a sa place en la personne de notre vice-président délégué Daniel SOREAU qui occupe le poste de vice-président chargé du secteur central du département et siège ainsi aux côtés du vice-président ayant en charge le secteur sud, Michel QUINTIN (de Sceaux) et du vice-président désigné pour le secteur nord, Dominique THYBERT (de Villeneuve-la-Garenne), sous la présidence d'Olivier DELOURME. On comprendra aisément que l'étendue du département et le volume des dossiers qu'il génère aient amené le Conseil d'administration à délimiter trois secteurs sur chacun desquels s'exerce la compétence d'un vice-président. A nos félicitations pour leur désignation, joignons nos encouragements pour l'étude et le suivi des nombreux dossiers qu'ils ont à connaître dans chacun des secteurs qui leur est assigné.

EN ÉCHO A LA TEMPÊTE DU SIÈCLE,

Il nous paraît particulièrement opportun, près d'un an après son passage, de proposer à nos lecteurs une information de première main car elle nous vient du compte-rendu qu'a rédigé le Chef du Service interdépartemental des Eaux et Forêts, Madame Marie-Laurence MADIGNIER*, d'une réunion d'information s'adressant à des élus et des associations qu'elle présidait et qui s'est tenue le 22 juin 2000 à l'arboretum de Chèvreloup :

"La tempête du 26 Décembre 1999 a abattu sur les Hauts-de-Seine et le Nord des Yvelines, près de 350.000 m³ soit environ 1 million d'arbres ou plus de 10 fois la récolte annuelle moyenne. Cela se présente par grandes trouées de plusieurs hectares où tout est tombé (futaies ou peuplement plus irréguliers) ou par gros arbres tombés individuellement ou en bouquets disséminés dans la forêt.

Les forestiers ont travaillé selon des priorités et des méthodes successives:

- protection et dégagement des lisières et routes ouvertes au public,*
- exploitation rapide des parcs et itinéraires de promenade, soit 14.000 m³ vendus ultérieurement à des scieries,*
- inventaire et cession à des exploitants forestiers de 180.000 m³, soit environ 500.000 arbres qui sont ou seront coupés et débarrassés cette année ou l'an prochain en fonction des débouchés en scierie, pâte à papier ou panneaux de particules.*

* Madame Marie-Laurence MADIGNIER a été promue Directrice régionale de l'O.N.F. pour l'Ile-de-France. Nous lui adressons nos très chaleureuses félicitations.

Les arbres restants seront cédés pour l'essentiel à l'automne sauf ceux qui resteront en place pour des causes d'observation, d'accès trop difficile ou de grande dispersion ce qui permet d'attendre le passage en coupe normale pour les ramasser.

Les moyens humains pour faire face ont été fournis par des forestiers venus en renfort de départements méridionaux épargnés, par des embauches de jeunes sortant d'écoles forestières, ainsi que par les entreprises de bûcheronnage. Les budgets spécifiques votés par les deux conseils généraux concernés ont permis de dégager plus de la moitié des sites fréquentés mais les travaux s'arrêtent faute d'avoir pu avoir ni le relais de la région, ni encore celui de l'Etat annoncé.

Après le nettoyage des bois tombés ou dangereux, s'amorce le volet reconstitution qui s'effectuera principalement en favorisant la régénération naturelle, entretenue très régulièrement, complétée par des plantations chaque fois que les semis naturels seront insuffisants ou le sol trop piétiné par le public.

Une cellule est constituée à l'O.N.F. à Versailles pour remettre à jour les plans de gestion lourdement modifiés par la tempête. Cette mise à jour des documents d'aménagement s'accompagnera d'une concertation avec élus et associations locales comme cela a été fait récemment pour les forêts de Port-Royal, Meudon ou La Malmaison."

Un résumé des débats consécutifs à des questions posées lors de cette réunion nous paraît également intéressant à transcrire ici car il apporte des éléments de réflexion et d'information très pertinents à des problèmes ou à des interrogations que les uns et les autres se sont posés dans les régions de France les plus affectées par l'événement exceptionnel du 26 décembre dernier.

"Réponses aux questions débattues en réunion :

- Les moyens financiers sont actuellement en discussion pour permettre de faire face aux travaux nécessaires :

- avec l'Etat pour reconstituer la forêt,*
- avec les collectivités territoriales pour ce qui concerne l'accueil du public.*

En aucun cas la plantation d'essences à croissance très rapide ne sera une réponse au besoin de financement. Ce sont les essences locales feuillues qui seront favorisées.

La régénération naturelle est un peu moins coûteuse que la plantation mais à peine car l'essentiel du coût est dans les travaux nécessaires pour aider les plants à lutter contre la concurrence des ronces et de l'herbe.

- Si la tempête a pu avoir un effet catastrophique sur nos paysages forestiers, elle est certainement un atout pour la biodiversité. Les trouées et l'afflux de lumière favorisant les plantes de lumière ainsi que leurs cortèges faunistiques : papillons, oiseaux, cervidés, par exemple.

La protection de la biodiversité dans un contexte si urbain passe non pas par la création de réserves biologiques limitées à des espaces et à des milieux spécifiques, mais par l'augmentation des connaissances naturalistes et leur prise en compte dans les actions de gestion. Il en sera de même en laissant quelques secteurs en l'état après la tempête durant quelques années.

Dans cet esprit, des conventions ont été signées récemment avec le Conservatoire Botanique du Bassin Parisien, la Société Herpétologique de France. Des liens existent avec diverses associations scientifiques et le Conseil Général des Hauts-de-Seine.

- Le problème des dégâts causés aux trottoirs ou équipements urbains par les camions des exploitants forestiers vient d'une façon de travailler plus rurale qu'urbaine mais aussi du fait que la ville a peu à peu cerné la forêt en l'entourant de contraintes peu compatibles avec des modes d'entretien et de travaux traditionnels. Il convient d'y être attentif si on veut garder la possibilité de travailler dans la forêt.

- La fermeture des routes forestières est une nécessité actuelle pour les travaux de nettoyage et de reconstitution de certaines forêts très touchées. Certaines associations souhaitent voir cette situation, qui est la normalité pour des routes forestières de statut privé, se prolonger en faveur des promeneurs, conformément aux instructions ministérielles.

Un débat sur ce sujet permet également d'entendre l'avis de ceux à qui le transit automobile à travers la forêt permet d'accéder plus facilement dans leur commune. Il est rappelé que ce problème d'accessibilité doit rechercher une solution dans la voirie publique et aussi au travers des plans de déplacements urbains.

Quant aux chemins ouverts à la promenade, l'O.N.F. fera rapidement une mise à jour des cartes qui seront envoyées aux mairies et associations. Il est en revanche difficile de préciser les parcelles redevenues accessibles car nous ne maîtrisons pas parfaitement les délais d'exploitation des entreprises.

- Enfin, dès l'automne, les associations pourront monter avec les agents de l'O.N.F. des opérations de bénévolat en se rapprochant d'eux."

Paulette GAYRAL

TAPISSERIE
SIÈGES
CADEAUX
STORES
PAPIERS PEINTS

" *Bellevue Décoration* "

Maison fondée en 1926

J. DESCOUT

RIDEAUX
LITERIE
LUMINAIRES
CANAPÉS
TENTURES MURALES

21, rue Marcel-Allégot, 92190 MEUDON - Tél. 01 45 34 11 78 - Fax 01 45 34 94 06



**Francis
DAGORT**

Agent Général

*Un Conseiller
à votre service*

**TOUTES
ASSURANCES**

**Vie
Placements**

28 bis, rue de la République, 92190 MEUDON

☎ 01 45 34 16 13 - Fax 01 46 26 16 44

IMPRIMERIE *iR* **TYPO-OFFSET**

Réalisation de tous travaux

26, rue Drouet-Peupion
92240 MALAKOFF

Tél. 01 47 36 29 45
Fax 01 47 36 88 76



Cadeaux
Objets utiles
pour la maison ...

l'artisanie

61, rue de la République
Tél. 01 46 26 71 57

MEUDON

Ouvert le DIMANCHE

BULLETIN D'ADHÉSION

Mme, Melle, M.

Adresse.....

adresse, pour l'année en cours, au Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, 6 avenue Le Corbeiller -
92190 Meudon :

un chèque bancaire

Date :

(ou) un chèque postal (C.C.P. Paris n° 22465-15V)

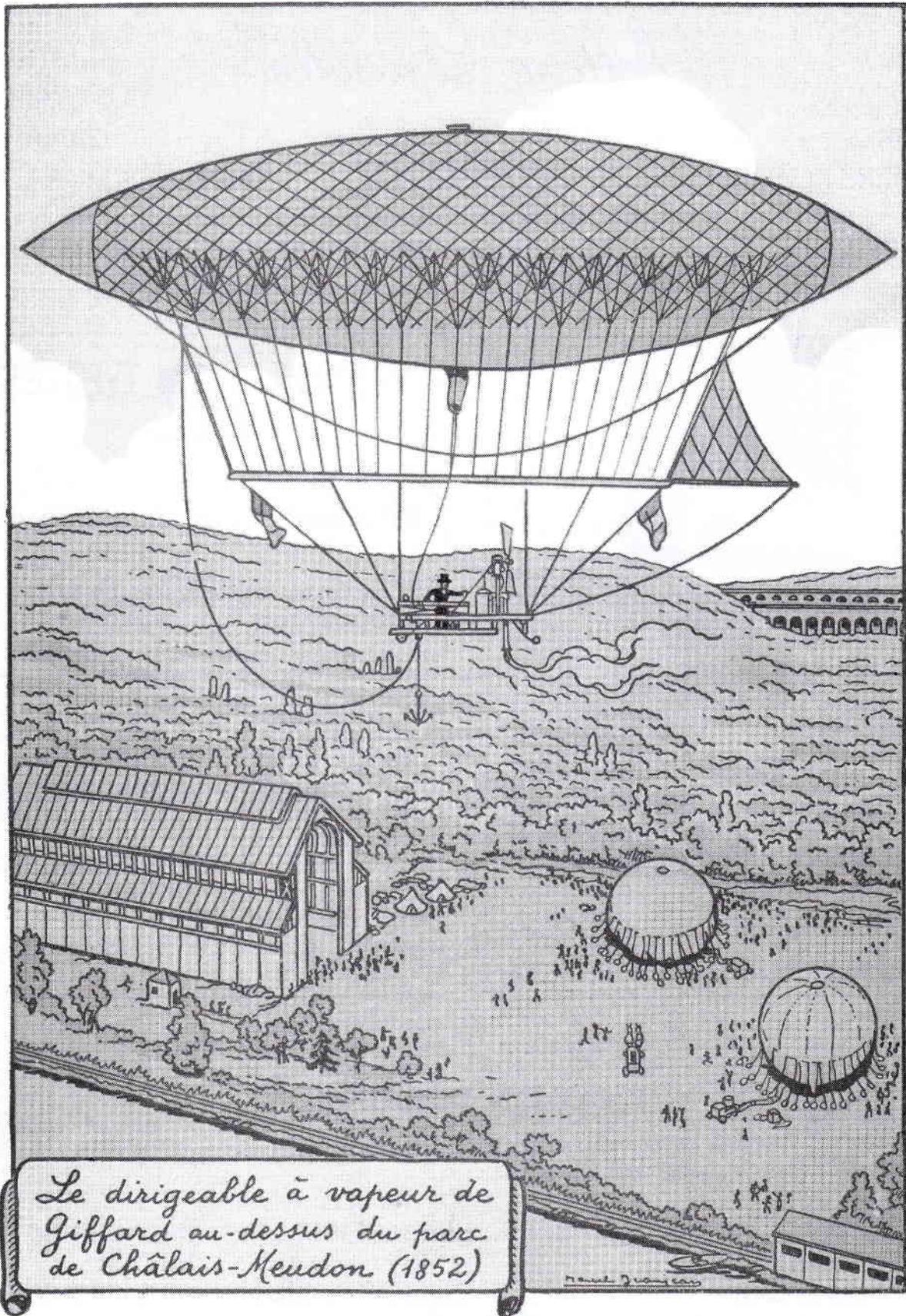
d'un montant de :F

Signature :

MEMBRE ACTIF.....100 F

MEMBRE BIENFAITEUR, à partir de180 F

La cotisation annuelle comporte le service du Bulletin (3 numéros par an)



(Collection : Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Meudon)

Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon. Siège social : 6, avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon

20 francs